



Avec le concours du Conseil Général des Alpes Maritimes,
De la municipalité de Roquebrune Cap Martin,
De la Principauté de Monaco

L'amicale participation
des Coqs Roquebrunois,

et le soutien de :

Marché U Roquebrune Cap Martin
Entreprise Da Costa Monaco
S.E.S. Monaco

Restaurant Le Fellini Roquebrune Cap Martin
Restaurant Le Piccadilly Roquebrune Cap Martin
Hôtel Victoria Roquebrune Cap Martin
Menuiserie Cognet Menton
Le Centre de Vacances Azureva

Avec une illustration de :
Gérard Haton-Gauthier

Motos & Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin

Hôtel de Ville – 06190 Roquebrune Cap Martin
Tél. / Fax. 04 93 57 06 58
www.motoscootrcm.net
e.mail : infos@motoscootrcm.net

Pour tous renseignements sur Roquebrune Cap Martin :
Office du Tourisme - 04 93 35 62 87
www.roquebrune-cap-martin.com

20^{ème} Rassemblement International De motos et scooters anciens



ROQUEBRUNE CAP MARTIN
27 et 28 Septembre 2014

Article 1 :

L'association « Motos et Scooters anciens de Roquebrune Cap Martin » organise son 20^{ème} rassemblement de motos et scooters anciens les 27 et 28 septembre 2014. Cette manifestation comprend plusieurs balades sur routes ouvertes durant lesquelles toute notion de vitesse ou de compétition est exclue. A chaque étape, les véhicules seront exposés au public.

Article 2 :

Le nombre de participants est limité. **L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du règlement correspondant avant le 30 août 2014.** Aucune inscription ne pourra être enregistrée au-delà de cette date.

Article 3 :

Le rassemblement est ouvert exclusivement aux motos, scooters, et side-cars fabriqués avant 1975, immatriculés et assurés conformément aux règles du Code de la Route. Tous véhicules de fabrication postérieure à 1975, se verront refusés, à l'exception de modèles qui pourraient présenter un intérêt technique ou historique particulier, et des véhicules d'encadrement expressément désignés par les organisateurs.

Article 4 :

Tous les participants, pilotes, passagers et accompagnateurs, s'engagent à respecter le présent règlement ainsi que les consignes qui leur seront communiquées par l'équipe d'encadrement au fur et à mesure de l'avancement du programme.

En tout état de cause, chaque participant devra se conformer aux règles du Code de la Route, notamment en ce qui concerne le port du casque, le respect des limitations de vitesse, la détention du permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance et autres documents obligatoires. Il appartiendra en outre à chacun de veiller à modérer sa consommation d'alcool. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle et / ou d'accident résultant d'un comportement excessif ou irresponsable d'un participant.

Article 5 :

L'organisation déclare avoir souscrit une assurance obligatoire garantissant sa responsabilité civile. L'organisation décline par ailleurs toute responsabilité en cas de panne, accident, dégradation ou vol.

Article 6 :

L'inscription implique la participation aux deux jours de la manifestation. Le montant de l'inscription est fixé à 100€ par personne pour le week-end (samedi et dimanche). L'inscription à la manifestation comprend : les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi, l'hébergement pour la nuité du samedi au Centre Azureva, le petit déjeuner du dimanche matin, un T.Shirt souvenir de la manifestation, les apéritifs et rafraîchissements inscrits au programme. Des conditions particulières sont accordées aux membres de l'association organisatrice à jour de leur cotisation pour l'année 2014. Aucun remboursement ne pourra être consenti en cas d'annulation dans un délai inférieur à 10 jours avant la manifestation.

Attention

Nombre de places limitées
Inscription et règlement
avant le 30 août
2014

Aucune inscription ne
pourra être enregistrée
au-delà de cette date

**Inscription « complète » :
100 €/personne le week-end**

Comprenant l'hébergement du samedi soir au Centre de vacances Azureva de Roquebrune Cap Martin ; les repas de samedi midi, samedi soir et dimanche midi ; la soirée du samedi ; le petit déjeuner du dimanche ; un T.Shirt de la manifestation et les apéritifs prévus au programme.

Nuit supplémentaire : 65 €/chambre
Repas du vendredi soir au Piccadilly : 20 €/pers.

Inscription « membre » :

Des conditions spéciales sont accordées aux membres de l'association « Motos et scooters anciens de Roquebrune Cap Martin » à jour de leur cotisation 2014 :

90 €/personne le week-end
70 €/personne le week-end sans hébergement

Samedi 27 Septembre 2014 :

De 8h à 9h30 : Accueil des participants et exposition des véhicules sur la place du marché - Quartier Carnolès

9h30 : Départ en convoi pour un tour touristique dans l'arrière pays (environ 100 kms)

13h : Repas au Restaurant sur le parcours de la balade et retour vers Roquebrune

18h : Rendez-vous Soirée surprise « 20 ans déjà ! »

Dimanche 28 Septembre 2014 :

De 8h à 9h : Café et croissant au Bar du Centre Azureva

9h30 : Départ en convoi pour une balade panoramique (environ 80 kms)

12h30 : Apéritif et repas au Centre Azureva

15h30 : Remerciements et Clôture de la manifestation